



**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021**

**Orientations budgétaires à l'ordre du jour
du Conseil Municipal de Saint-Pantaléon-de-Larche**

Le Conseil Municipal de Saint-Pantaléon-de-Larche s'est réuni le 28 janvier pour examiner les orientations budgétaires pour 2021. Cette séance a été l'occasion de porter un regard sur le déroulement de tout le mandat. Les élus ont également fait le point de la mise en œuvre de la fibre, de l'évolution de la délinquance sur le territoire, ainsi qu'un projet d'aménagement d'un nouveau quartier dans le secteur de l'avenue du 11 novembre.

Débat d'Orientations Budgétaires

Les orientations budgétaires ont été présentées par Dominique Borderolle, 1^{ère} adjointe. L'élue a mis en évidence les incertitudes qui pèsent sur l'autonomie fiscale des collectivités au travers de la compensation de la taxe d'habitation et de la nouvelle compensation du foncier bâti industriel.

Quoi qu'il en soit, la situation financière communale reste enviable. Elle bénéficie en effet d'une dynamique fiscale remarquable. Alors que la commune n'a pas augmenté ses taux depuis 2012, les produits fiscaux qui représentaient 1,7 millions d'euros dépassent aujourd'hui les deux millions. La commune pratique des efforts de gestion depuis de longues années, les charges à caractère général sont ainsi en baisse et un travail extrêmement actif de désendettement donne des marges de manœuvre à la commune. Dominique Borderolle assume ce choix du désendettement. Il a été fait à un moment où l'état réduisait ses dotations de façon considérable et c'était le seul moyen de préserver les capacités financières de la commune. Ces capacités sont démontrées. L'adjointe a présenté une projection financière sur six ans qui met en évidence la capacité de la commune à continuer sur cette dynamique, moyennant un recours renouvelé à l'emprunt.

La commune pourra investir entre 10 millions et 11 millions d'euros sur le mandat soit 2,5 millions de plus que lors de la période précédente.

La covid, si elle a été extrêmement perturbatrice au plan organisationnel, n'a pas posé de difficultés financières particulières. Cette épreuve a été jusqu'à présent surmontée grâce à l'engagement des personnels communaux dont les élus se sont félicités. Mais, nous devons compter encore avec cette crise sanitaire en 2021.

En matière d'investissement, 2021 verra le lancement du projet de restructuration lourde de l'école du bourg. Ce dossier pourrait bénéficier des fonds du plan de relance. Madame La Préfète devrait se rendre sur la commune pour que le dossier lui soit présenté. D'autres études vont jeter sur les fonds baptismaux des grands dossiers communaux : modernisation des espaces publics du bourg, évolution du parc des sports. La commune souhaite mener ces nouveaux dossiers sans pour autant rogner sur ses interventions classiques en matière de voirie et de circulations douces.

La fibre

D'ici quelques jours, plus de 500 foyers du bourg et des coteaux, vont être destinataires d'une information leur permettant de tester leur éligibilité à la fibre. Le département de la Corrèze annonce que d'ici six mois la totalité des logements de la commune serait éligible à la fibre.

Evolution de la délinquance

Alain Lapacherie a présenté le bilan annuel de la communauté de brigade de gendarmerie. Les résultats sont significativement à la baisse sur des postes importants. Des baisses jusqu'à 40% sont présentées sur des postes comme la délinquance, les cambriolages, l'atteinte aux biens. Même si par ailleurs, les affaires d'atteinte aux personnes et de stupéfiants sont en hausse. Les services de gendarmerie ont pu renforcer leurs moyens et une fois de plus l'opération voisins vigilants a montré sa pertinence.

Le maire a enfin présenté la création future d'une soixantaine de logements sur le secteur des hauts de Lestrade à l'initiative du groupe Noalis.